

La colère d'Auban

Autor(en): **Jaccottet, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 44

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sous, mais à ceux de la seule *seyle* des Voètes. Les *Voèterins* sont les gens des Voètes, comme les *Mouessérins* sont ceux des Mosses.

Il en va de même pour la Forclaz, dont les villageois se nomment les *Forcins* — ou, pour serrer de plus près la prononciation, les *Forthins*, avec le *th* anglais. — On leur dit aussi, parfois, les *Français*, en souvenir de la défense vaillante de leur village en 1798 contre les soldats lémaniques et français.

Il n'est donc pas exact d'accoler ce nom de *forcin* aux habitants du Sépey; ceux-ci ont le sobriquet de *Peca-batz*, parce que, jadis, on ne trouvait de boutique qu'au Sépey et que toute la communauté devait s'approvisionner au chef-lieu et y laisser ses batz.

En somme, les mots *Voèterins*, *Forcins*, ne sont pas des sobriquets, mais des mots dérivés de la localité, comme Lausannois, Morgien ou Veveysan.

Il en est de même du terme Ormonens, qui est souvent employé comme un terme de mépris. Cette acception-là m'a toujours laissé indifférent et je suis fier d'être un Ormonens pur sang.

Pendant que je tiens la plume, — ou plutôt le crayon, — je rappelle à beaucoup de gens que les Ormonts sont dans le district d'Aigle et non dans le Pays-d'Enhaut — confusion faite à tout instant.

Enfin, la montagnarde des Ormonts se nomme une Ormonenche et celle de la Forclaz, une Forclainche. Cette forme féminine n'est pas usitée pour deux autres régions des Ormonts; on ne dit pas Mouessérinche et Voèterinche, mais plutôt — en patois — une Mouesséréne et une Voètérene.

I vouai éprouva ora dé vo dre n'a dzanlie ein patois d'Ormont-déso.

« E y ave on coup n'écoula dè sordas per Dzenève; lous carabinieri sautavont et trepavont dèssu on pra, manéviant lau carabinieri. »

« Lous tambous rantamjavont ei n'on car dèzo on cereisi, por passa lo tein. »

« Vaite qu'on àne sé boueta à brâma son « Hihan! Hihan! » à tin-ne-veie-gotte! C'è fas-seive na mouesque dé toneire! »

« On capitaine, qu'ave avoui (ouï) cei tredon, vint verouna utor (autour) dei tambous et lau fa dinse: »

« — Atiuta-vei cei bourique que vo bahlye lo ton! »

« Adon, on Ormouenin qu'eire assebin tambou, a rébrequa to tzaud: »

« — Na, mon capitaine, lo bouriquo bat lo rapped por lous officiers! »

Tingue z'ein on n'âtra.

« Dein on tzerret de tzein dé fei que va d'Alhyo ein Ormont-dèssu, y ave on coups 'na dama avoué on boubotet galhya grantet. »

« Le contrôleur arreve et fa on pertuis à tuis lous bocons dé carton qu'ant nom « belhyet » et que fant paï bien tehier por cé que sant gros. La dama balhye son belhyet. »

« — Et cei dé voutron boubo! que fa l'homme? — E're onco troi dzouno por paï 'na plhyiace, mîmamein 'na demi-plhyiace! »

« — E'ra portant de lis totes grantes tzausses. E porre prau paï la plhyiace intgira! »

« — Se la grantiau de lis tzausses li fa auque, i vo dzere tgiét lis mîmes sant la maitgia asse couertes tgiét lis tiulottes dé mon boubo: é mé faudre paï adon fenameint 'na demi-plhyiace! »

N'Ormouenentze qu'eire assétaye décodte la dama récafe à son leizi: »

« — Dû que l'est dince et que la grantian dé lis tzausses fa auque à l'affère, i vouai vo dre qu'i porré alla gratis su le tzein dé fei! »

Eué. M.

Le miroir. — Un bon vieux campagnard lit la *Feville d'avis*, au coin de son feu. Entre une

voisine, au visage peu avenant et dont toute la personne n'a rien, oh rien de commun, avec la Vénus de Milo.

— Bonjour, François, fait-elle, mon té qu'on voit de pouètes choses dans ces journaux!

— Est-ce qu'y feraient miroir, par hasard? — W.

ONNA MISÈRE

QUAND l'è que la Caton à Djabram l'avâi enterrâ son homme que l'étâi on mécheint corps, soûlon, biberon et ribottian, et que l'avâi fié bin dâi iâdzo sa fenna, eh bin! quand on asseyé de la consolâ on bocon, ie desâi adf:

— On homme l'è adf on homme!

— Vâi mâ! l'étâi on soûlon!

— Fâ rein! On homme l'è adf on homme!

— N'è pas à regretâ, on corps que vo fiésai quemet se l'ecosâi de la sâlla!

— M'ein fotô! on homme l'è adf on homme.

... Et mè que mè faut vo redere stosse, ne dis pas: « On homme, l'è adf on homme ». Vu vo dere: « Lè truffie, l'è adf lè truffie. »

Et vâ! lè truffie l'è adf lè truffie. Mâ, quemet po l'homme à la Caton. L'è on iâdzo qu'on lè z'a pas qu'on sâ cein qu'on perd, et po lè truffie l'è tot parâi: quand on ein a min on repeinse âo teimps iô l'ein étâi.

Sè prau que sti an on ein a z'u prau matâire et bin dâi dzein l'ant étâ bin conteint, que la Caton à Djabram.

La poutra Caton tréssâi dau sè truffie, et l'étâi tota trista po cein que n'avâi oncora min retrova d'homme. Pliantâve son fochau dein la terra asse prinna que dâi cheindre. On petit coup avoué la tita de l'uti dessu la môtta, et on vayâi lè truffie parti decé, delé. Ein étâi dâi mouf et bin balle que l'étant. Dâi mochî quemet dâi tiudre: quatre po on quartéron. La Caton sè clinuâve, ramassâve sa granna, eimpllessâi sè croubelion et sè panâ et fasâi:

— Dâi z'affère dinse gros et min d'homme po m'aidhî à li medzi. On homme l'è adf on homme. Quinta misère!

Pò a-te lé que passe on monsu que lâi dit dinse:

— Eh! mon Dieu! que de truffie vo trovâ. Pllinna la terra. Et dâi pucheinte truffie. Vo dussâ itre bin conteinta.

— Bin conteinta! Pardieu vâ, bin conteinta! L'è onna misère. Peinsa-vo-vâ: on ein trâove min de petite po lè cañon!

MARC A LOUIS.

« Fumeurs » et « non-fumeurs ». — Dans une station principale d'une de nos lignes secondaires, dont les voitures sont ventilées par l'air du temps et chauffées par la bonne humeur des voyageurs, monte une vieille campagnarde dans un compartiment de « non-fumeurs » occupé par des voyageurs du sexe barbu, en train de « torailler » ferme. En présentant son billet à l'employé, la bonne femme demande si c'est bien là (ô naïveté!) le compartiment des non-fumeurs. Réponse affirmative de l'employé; réponse accompagnée d'un haussement d'épaules semblant dire: « Que voulez-vous que j'y fasse; ils sont trop! »

Une minute après, retour du fonctionnaire: « Passez-donc dans le compartiment des fumeurs, madame, il n'y a pas un chat! » — C. B.

LA COLÈRE D'AUBAN

Monsieur Georges Jaccottet, ravi aux lettres de la Suisse romande dans le plein épanouissement de son talent, laisse, entre autres œuvres, une comédie intitulée *La défense du foyer*, et qui fut jouée avec un plein succès au Théâtre de Lausanne, en 1913. On y voit un avocat lausannois, Jacques Marin, sur le point d'abandonner femme et enfants pour les beaux yeux d'une jeune personne fort romanesque. Dans son désespoir, Hélène,

la femme de l'infidèle, appelle à son aide ses parents à elle, les Auban, petits rentiers vivant à Pully. Ils ne tardent pas à accourir. Nous reproduisons, en l'abrégeant un peu, la scène de leur entrevue avec leur fille.

AUBAN. — Enfin, Angèle, y comprends-tu quelque chose?

Mme AUBAN. — Pas plus ici que chez nous ou dans le tram, où tu n'as cessé de répéter la même question.

— Je me demande si ta fille n'est pas devenue folle.

— En ce cas tu peux bien dire: « Notre fille ».

— Son mari l'abandonner? Mais, sacrebleu, Marin est un homme sérieux, un radical bon teint qui a toujours voté avec le gouvernement!

— Qu'est-ce que ça prouve?

— Un homme fidèle en politique doit l'être aussi en ménage.

— Pardon! toi, tu as été très fidèle en politique, un mouton.

— J'en suis fier.

— Cela ne t'a pas empêché...

— Ça ne compte pas. L'incident auquel tu fais allusion... malgré la promesse d'oublier... s'est passé à une époque fort troublée. Nous coquetions avec les socialistes.

— Et cela t'a mis en tête un grain d'anarchie conjugale.

— C'est ça... c'est-à-dire... Enfin c'est de l'histoire ancienne. La ligne droite que j'ai toujours suivie dès lors m'autorise à me montrer rigide et si mon genre fait des frasques, je lui dirai... je lui dirai...

— Oui, que lui diras-tu?

— Je n'en sais rien. Ma vieille expérience parlementaire m'inspirera.

— Tu n'as jamais pris la parole au Grand Conseil.

— Non; mais j'écoutais les grands orateurs; je buvais leurs paroles. Cela me grisait et, le soir, entre amis...

— Au café!

— Au café, parfaitement, je retrouvais, dans ma mémoire, des périodes entières et j'étais presque éloquent.

— Vous l'êtes tous trop devant une bouteille.

— L'essentiel est que je parle ferme.

— D'ailleurs je ne prévois pas qu'il faille en arriver là. Hélène a perdu la tête pour une vêtelle, j'en suis sûr.

— Tonnerre! si elle nous a dérangés pour un enfantillage, je lui dirai son fait.

— Ne la rudoie pas, Auguste.

— Mais, sapristi, j'ai pourtant le droit de jouer en paix de ma retraite. J'étais député, j'ai renoncé à cet honneur.

— On ne t'a pas réélu.

— Oui... c'est-à-dire... enfin c'est la même chose. J'étais président du cercle de Beau-Soleil, j'ai décliné une réélection...

— On t'a fait comprendre qu'il fallait rajeunir les cadres.

— Dis tout de suite qu'on m'a mis à la porte. J'ai déniché un beau parti pour Hélène.

— C'est elle qui l'a trouvé.

— Mais, encore une fois, c'est la même chose. Et j'ai le droit, maintenant, de vivre tranquille, loin des tracés et des embêtements.

— Mais, mon ami, ne t'énerve pas, je t'en supplie. Garde ton calme ou sinon tu prononceras des paroles que tu regretteras demain. Car tu es bon, tu aimes ta fille...

— Je crois bien.

— Alors domine-toi; ne songe qu'à son bonheur.

— Bien, bien, c'est entendu, je serai calme.

— Voilà Hélène.

HÉLÈNE. — Bonjour maman; bonjour, papa.

Mme AUBAN. — Ma chérie, qu'est-ce que cette épouvantable nouvelle que tu nous annonces?

AUBAN. — Sans préparation aucune. J'étais occupé à tailler un rosier magnifique, un Maréchal Nielle unique, quand ta mère m'a tendu ton billet. Ça m'a donné un tel coup que, crac, j'ai taillé la maîtresse branche: six boutons flambés.

HÉLÈNE. — Je suis désolée, papa, de te coûter six boutons de rose.

AUBAN. — Enfin, explique-nous ce qui t'arrive. Car, enfin, je suis ton père; j'ai été député en nonnante-six et je ne te laisserai pas chicaner ainsi par un Monsieur qui est bon radical sans doute, mais qui n'a pas voulu entrer dans la Loge.

M^{me} AUBAN. — Tu écris : Jacques m'abandonne. Que signifie ce mystère ?

HÉLÈNE. — Jacques veut m'abandonner parce qu'il aime une autre femme.

AUBAN. — Tonnerre.

M^{me} AUBAN. — Ma pauvre chérie, c'est épouvantable.

AUBAN. — C'est un sacrifiant.

M^{me} AUBAN. — Un misérable.

AUBAN. — Il faut le faire interner.

HÉLÈNE. — Il faut éviter les cris inutiles, papa. Jacques s'est épris d'une jeune fille qu'il est inutile de nommer...

AUBAN. — Quelque gourmandine ?

HÉLÈNE. — Peu importe ! Le fait est que je traverse une crise grave. Que Jacques soit résolu à me quitter, je n'en suis heureusement pas sûre. J'espère...

AUBAN. — Qu'espères-tu ? Qu'il te reviendra après avoir sali ton honneur ! Pas de ça, ma fille. S'il ne te quitte pas, c'est toi qui partiras.

HÉLÈNE. — Mais, papa...

AUBAN. — Il n'y a pas de « mais, papa ». Tu me connais, ma fille ; je suis un homme tout d'une pièce. Mes principes : une barre de fer. J'ai toujours été fidèle à mon parti, à mes amis et à ma femme. Je ne connais que ça. Ton mari se fiche de toi. Je le renie.

HÉLÈNE. — C'est très beau cela. Seulement je me demande ce que devient mon foyer dans cette combinaison.

M^{me} AUBAN. — Tu auras le nôtre.

AUBAN. — Naturellement. Un foyer honnête, ce n'est pas là.

HÉLÈNE. — Maman, je suis très touchée de votre offre ; mais, si accueillante que soit votre maison, elle ne remplacera pas mon nid et je n'y serai plus chez moi, entre mon mari et mes enfants.

AUBAN. — Parbleu, j'oubliais celle-là : ses enfants, il veut abandonner ses enfants ! Il faut vivre de nos jours pour voir une misère pareille !

HÉLÈNE. — C'est justement pour cela qu'il faut l'empêcher.

AUBAN. — Jamais de la vie ! Cet homme est coupable. Il déshonore le nom qu'il t'a donné. Raie-le de ta vie et le divorce te permettra d'effacer le nom.

HÉLÈNE. — Ne voyez-vous pas que votre morale rigoriste a, pour moi, la même valeur que la faiblesse de Jacques, puisqu'elle me conduit au même abîme : la perte de mon foyer.

AUBAN. — Comme tu voudras. Mais je te préviens que, moi, je n'entends pas être entraîné dans ton déshonneur. Je te désavouerai publiquement. Mes principes, mon austérité sont assez connus...

HÉLÈNE. — Tu me renies aussi ?

AUBAN. — Si tu persistes à vouloir vivre avec un indigne.

HÉLÈNE. — C'est trop fort, vraiment, c'est agaçant ! Es-tu sûr, papa, d'avoir le droit de parler ainsi ?

AUBAN (*suffoqué*). — Que dis-tu ? Qu'oses-tu prétendre ?

HÉLÈNE. — Je regrette d'en arriver là, mais, vrai, tu es exaspérant.

AUBAN (*hors de lui*). — Expliqueras-tu tes paroles ?

HÉLÈNE. — Quand tu étais député, en nonante-six, n'as-tu pas indignement trompé maman, ne l'as-tu pas fait souffrir comme je souffre aujourd'hui ?

AUBAN. — Elle est raide, celle-là. Si je croyais venir chez ma fille pour être insulté.

M^{me} AUBAN. — Hélène, tu n'aurais pas dû abuser...

HÉLÈNE. — Eh bien, quoi ! J'ai dit la vérité pour vous faire sentir un peu l'hypocrisie de vos conseils égoïstes.

M^{me} AUBAN (*à Hélène*). — Hélène, calme-toi, je t'en prie. Ton père s'est emballé ; il n'a plus mesuré ses paroles. Demain, il pensera autrement. (*À Auban*) Ecoute, Auguste...

AUBAN. — Je n'entendrais pas un mot de plus. Viens, Angèle. (*Sur la porte*) Et tiens-toi pour dit que je te renie et que je te déshérite... Qui m'aurait dit, quand j'étais député en nonante-six... (*Il s'oriente*).

GEORGES JACOTTET.

Au village. — Alo, Samuël, te va à la mécanique ?

— Oï, m'â l'est pas po la granna..., l'est po la pussé. — P.

Le nouveau. — Lu sur un fût, vin nouveau de la maison H. Contesse, à Cully, la rime suivante :

Villette 1918.

Le vin que Joffre
Cher coûtera,
Mais grâce à Foch
On en boira.

Grippe. — L'imprimerie Büchler et Cie, à Berne, publie sous le titre *La Grippe, comment la prévenir et la guérir*, un opuscule rédigé par des médecins expérimentés, qui sera partout bien accueilli et est appelé à rendre de bons services. Ce que l'on doit faire pour se préserver de cette maladie infectieuse et pour s'en guérir y est clairement exposé. Le prix est de 10 centimes l'exemplaire ; grand rabais pour de fortes commandes.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

35

PAR

RODOLPHE TŒPFFER

Lucy, comme pressentant quelque chose, s'était levée. A la vue de mon vieil oncle, elle alla au-devant de lui ; puis, faisant un retour sur elle-même, elle ne put réprimer son attendrissement. Mon oncle, serein comme toujours et fidèle à un ancien usage de galanterie, prit la main de cette jeune dame, et, s'étant incliné, il la porta à ses lèvres : Souffrez, belle dame, lui dit-il, que je vienne vous rendre la visite dont vous m'honorâtes, il y a cinq ans, en me ramenant cet mauvais garçon-là... Je sais repris-il en voyant couler les larmes de Lucy, je sais que vous êtes affligée... ce noble vieillard était votre père !... Je sais aussi que voici monsieur votre époux... et digne de l'être, puisqu'il vous l'avait choisi.

Le monsieur, en cet instant, serra la main de mon oncle, en l'invitant à s'asseoir sur un siège qu'il avait lui-même approché, pendant que je n'avais d'attention que pour cette scène.

« Monsieur, dit à son tour Lucy, vous pardonnez à mon émotion. Quand à Lausanne je vous vis, vous et mon père dans la même chambre, tous les deux du même âge à peu près, tous les deux bien nécessaires au bonheur de deux personnes... j'eus alors des pressentiments que votre présence me rappelle trop vivement en cette instant... Je remercie Dieu de ce qu'il vous a conservé. Si le hasard ne m'eût fait rencontrer monsieur Jules, mon intention était de ne point quitter Genève sans avoir été chercher de vos nouvelles... mais il m'est plus doux de vous voir bien portant comme vous paraissez l'être, et je suis aussi reconnaissante que confuse de ce que, pour me procurer ce plaisir, vous êtes monté jusqu'ici.

— Bonne madame, dit mon oncle, vous êtes une charmante créature ! et c'est plaisir que de vous entendre. A Lausanne, il monta bien, votre père... et il n'en fut pas payé par cet accueil qu'on ne sait faire qu'avec votre voix, vos manières et votre cœur... Chère madame, soyez heureuse... Bientôt, bientôt, je monterai plus haut encore !... si ce n'est que voici mon pauvre Jules qui n'y consent pas...

— Ah ! toujours moins, bon oncle, lui dis-je tout ému du rapport aussi triste que frappant qu'il y avait maintenant entre ma situation et celle où j'avais vu autrefois Lucy ; et je lisais dans l'expression de cette jeune dame que sa pensée en cet instant rencontrait la mienne.

— Que je ne vous dérange point, reprit mon oncle après quelques propos. Vous regardiez les essais de mon pauvre Jules... je vais vous laisser. Dites, je vous prie, à monsieur que je regrette aujourd'hui ne pas savoir l'anglais plutôt que l'hébreu... j'aurais eu le plaisir de l'entretenir. » Puis, prenant la main de Lucy : « Adieu, dit-il, mon enfant... soyez heureuse... C'est le droit d'un vieillard que d'accompagner de ses bénédictions une aussi jeune dame... ainsi fais-je. Adieu, cher monsieur ; vous êtes unis... je ne vous séparerai plus dans mon souvenir. »

A ces mots, mon oncle Tom, s'étant incliné de nouveau, baisa la main de Lucy et se retira. Tous trois nous l'accompagnâmes, pénétrés de ce vif sentiment de respect et d'affection qu'impose la vieillesse aimable, et auquel se mêle une mélancolique pensée.

Quand mon oncle se fut éloigné, nous nous assimes. Lucy parlait de lui ; elle voulait lui trouver des traits de ressemblance avec son père, surtout dans cette sereine gaieté, dans cette politesse si vraie, sous des formes un peu antiques ou familières ; et souvent elle s'arrêtait après ces remarques, comme attristée par l'idée de la perte que me réservait un prochain avenir. Puis, changeant l'objet : « Monsieur Jules, me dit-elle, non sans qu'un souffle de rougeur colorât ses joues, nous avons apporté avec nous ce portrait de mon père que vous connaissez... Notre désir serait d'en avoir deux copies. J'espère que vous voudrez me faire le plaisir de vous charger de ce travail. Votre talent nous est une garantie qu'il répondra à notre attente, quand déjà le souvenir que vous avez conservé de mon père bien-aimé est un motif qui me touche plus encore. »

Que l'on juge de ma joie ! Il me fallut en contenir l'expression ; mais Lucy et son époux parent, au travers de mon embarras et de ma confusion, en mesurer toute la vivacité. Ce qui l'augmentait encore, c'est le sentiment que j'avais qu'un pareil travail n'était pas au-dessus de ma portée. Le jour même j'allai prendre le portrait, et, m'étant mis à l'œuvre, je me vis cette fois bien décidément lancé dans la carrière des beaux-arts.

Quelle occupation charmante !... Mon crayon avait à retracer cette figure bien-aimée ; il avait à reproduire les contours de la taille, la gracieuse mollesse de l'attitude... Parfois je m'arrêtai, épris de mon modèle, et, pour quelques instants, l'émotion m'empêchait de poursuivre.

« Bonne madame ! dit mon oncle, quand il apprit ces grands événements... je regrette de n'avoir pas su l'anglais plutôt que l'hébreu... Te voilà bien content, mon pauvre Jules !... c'est permis. » Il se redressa : « Et que cet ouvrage te fasse honneur ! Qu'on y voie observées les lois du clair-obscur, celles des deux perspectives, tant linéaire qu'aérienne... et puis, l'entente de l'art... et puis... Bonne dame ! aussi affectueuse, en vérité, qu'elle est belle ! »

Cependant la calèche de Lucy, durant sa dernière visite, avait stationné du côté de la maison qui fait face à l'hôpital, tandis que les équipages qui amenaient les modèles de mon confrère arrivaient par le côté qui fait face à la cathédrale.

Cette circonstance avait attiré l'attention des locataires ; aussi lorsque, après mille conjectures dans lesquelles ils n'avaient eu garde de songer à moi, ils eurent reconnu que cette calèche à armoiries stationnait là à mon intention, la renommée de ma gloire, gloire toute neuve et d'autant plus brillante, monta d'étage en étage.

Au moins quinze têtes s'étaient tout à coup montrées aux fenêtres qui donnent sur la rue, regardant curieusement les laquais descendre, ouvrir la portière, et la jeune dame entrer dans l'allée, appuyée sur le bras de son époux. Ici les conjectures avaient commencé : « Chez qui monte-t-elle ?... Serait-ce, avait pensé le musicien, un amateur que la Providence ?... » Et toutes les têtes s'étaient reportées vers les fenêtres, mansardes, œils-de-bœuf donnant sur la cour... Lucy montait. Lucy avait franchi l'étage ; décidément cette belle dame allait chez le jeune artiste !!! et ma gloire s'était élevée jusqu'aux astres.

Il n'y eut que le géomètre et sa famille qui s'aperçurent peu de ces grands événements. Le chef de la maison était aux champs, occupé à prendre ses angles, la mère vaquait aux soins du ménage, tandis que la fille aînée, de l'autre côté de ma cloison, travaillait aux feuilles de son père. Au milieu de cette vie active et austère, il y avait peu de temps à donner aux affaires de la rue et au commérage des voisins.

(A suivre.)

KeFol NEURALGIE
MIGRAINE
BOITE
5 TABLETS P. 180
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS